

Les cas d'Ali Karimli, d'Anar Mammadli et d'autres prisonniers politiques en Azerbaïdjan

2026/2914(RSP) - 08/10/2026 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 492 voix pour, 23 contre et 60 abstentions, une résolution sur les cas d'Ali Karimli, d'Anar Mammadli et d'autres prisonniers politiques en Azerbaïdjan.

Le texte adopté en séance plénière a été adopté par les groupes PPE, S&D, ECR, Renew, Verts/ALE et The Left.

Pour rappel, Ali Karimli, président du parti Front populaire azerbaïdjanais, est en détention provisoire depuis le 29 novembre 2025, cette détention ayant été prolongée à deux reprises jusqu'au 13 novembre 2026, pour des accusations de prise de pouvoir par la violence, qu'il nie, et qui pourraient lui valoir une peine d'emprisonnement à perpétuité.

Anar Mammadli a été condamné le 7 septembre 2026 à 13 ans de prison pour de multiples chefs d'accusation. La Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) avait précédemment conclu que sa détention était motivée par des raisons politiques. Son coaccusé, le journaliste Anar Abdullayev a été condamné à 12 ans de prison.

Ces cas s'inscrivent dans un schéma plus large de répression contre les figures de l'opposition, les journalistes, les défenseurs des droits de l'homme, les militants et les universitaires, avec plus de 300 prisonniers politiques, dont des prisonniers arméniens.

Le Parlement a fermement condamné le maintien en détention et l'emprisonnement, pour des raisons politiques, d'Ali Karimli, d'Anar Mammadli et d'Anar Abdullayev et a exigé leur libération immédiate et sans condition. Il a également réclamé un accès suffisant à l'eau, à la nourriture, à une ventilation adéquate, à des soins médicaux, à un avocat et à la possibilité de contacter leurs familles.

Les autorités azerbaïdjanaises sont appelées à mettre fin aux représailles contre les critiques pacifiques, les journalistes, les militants des droits de l'homme, les dirigeants de l'opposition et les universitaires, à libérer tous les prisonniers politiques et à abandonner les charges criminelles qui pèsent contre eux. Le Parlement a exhorté à cesser d'instrumentaliser les lois pénales et relatives à la sécurité nationale pour réduire au silence les organisations non gouvernementales et les médias, et a insisté sur le respect de l'indépendance de la justice.

Les députés ont condamné la répression transnationale exercée contre les opposants à l'étranger et ont appelé la Commission à renforcer son soutien à la société civile et aux médias indépendants azerbaïdjanais, y compris ceux en exil. Ils ont exhorté le Haut Représentant de l'UE à préparer des mesures ciblées dans le cadre du régime mondial de sanctions de l'UE en matière de droits de l'homme et à veiller à ce que l'engagement diplomatique respecte les valeurs démocratiques.